

sare questo stato provvisorio, ed il Governo si presenti al fine del mese a chiedere ciò di che avrà bisogno per un nuovo esercizio sinchè i bilanci saranno discussi, e la Camera la quale intende che il Governo abbia a procedere con tutta la legalità possibile concederà non uno, ma due, tre o quattro mesi, se saranno necessari, ed allora certamente si procederà più regolarmente; ma se noi ci mettiamo in uno stato anormale, sempre più illudiamo la nazione, quasi che vogliamo farle credere quello che non sarà.

Per quanto spetta la questione di fiducia, io stimo che su questo proposito il Ministero non vorrà davvero sollevarla nuovamente, nè è il caso di dire che la Camera intenda di negargli ciò che sinora ha già avuto. Che se alle volte il Ministero desiderasse questo voto esplicito, io stesso sarei per persuadere a' miei amici politici che qui non è il caso di conferire un tal voto al Governo, come non è il caso di darle un esplicito segno di disapprovazione, perchè sino a questo punto si può dire che il Ministero si è lasciato trascinare dagli eventi senza poter agire. Il programma del Ministero noi lo conosciamo da quanto l'onorevole signor ministro del commercio ha manifestato prima della scaduta proroga, e che a tutti piacque, e possiamo sperare che tale programma sarà attuato, ma sinchè non avrà attuazione, parmi non sia il caso di dare al Ministero un voto esplicito di fiducia. Noi speriamo che egli percorrerà quella carriera su cui ha protestato si dovesse il Governo porre, ed in cui lo seguiranno le simpatie dell'universale, noi lo speriamo, come ho detto, poichè ne abbiamo promessa solenne della quale dobbiamo attendere l'attuazione, ma sinora non possiamo di ciò riprometterci, nè la nazione può aspettarsi che da noi si dia un voto esplicito di fiducia, nè noi dobbiamo illuderla, e per non illuderla siamo obbligati di procedere regolarmente, non essendo qui il caso di entrare nel provvisorio riguardo al 1851. Quando il Ministero nella nuova Sessione della Camera avrà presentato le riforme che ci ha promesso, quando vedremo nell'apertura della Sessione stessa in che modo egli intende di procedere, quando il Governo verrà a richiederci l'autorizzazione per un nuovo esercizio, noi glielo accorderemo certamente e largo quanto egli lo desidererà e secondo le vie che egli intenderà di battere, e noi gli daremo anche quel voto di fiducia che tutti desideriamo di potergli dare, come tante volte gli si è già conferito dalla Camera.

AVIGDOR. Je ne veux pas trop prolonger cette discussion; cependant je crois devoir ajouter quelques observations pour appuyer les raisons qui viennent d'être présentées par l'honorable M. Mantelli.

Comme lui, je pense qu'il faut sortir du provisoire à tout prix. On ne peut se dissimuler que c'est une grande irrégularité de vivre dans cette espèce de désordre qui tend à confondre toujours un exercice avec l'autre, le budget d'une année avec celui de la suivante.

Et, je vous le demande, en mettant même à part les inconvénients qu'entraîne après elle une pareille situation, croyez-vous que ce soit bien flatteur pour messieurs les ministres de venir chaque deux ou trois mois demander à la Chambre la permission d'exister, de venir demander le moyen de subsister dans le provisoire deux mois encore?

Je demande encore, et ceci est une question que j'adresse surtout à M. le ministre des finances, je lui demande ce qu'il penserait d'une maison de banque ou de commerce sur laquelle il demanderait des renseignements, et qu'on lui répondit: cette maison est riche, mais il y a du désordre dans sa comptabilité; elle est incapable de dresser son bilan.

Monsieur le ministre des finances, soyez en sûrs, est un

homme d'affaire trop habile pour ne pas avouer qu'à l'instant il cesserait tous rapports avec une pareille maison. C'est une règle invariable à laquelle n'échappent ni les particuliers, ni les Gouvernements: aussitôt que le public s'aperçoit du désordre il s'éloigne, et la confiance une fois altérée ne peut renaitre de longtemps.

Ainsi il en est des Etats; c'est envain qu'on parle de loyauté et d'exactitude; on réclame de vous des faits, et le plus éloquent à présenter est celui d'un budget régulier, exact et présenté en temps voulu.

Sans cette régularité il n'y a pas de crédit possible, le plus solide est ébranlé; pour les Gouvernements c'est la méfiance qu'ils récoltent, pour les particuliers c'est une espèce de stigmata qui pèse sur eux et paralyse tous leurs autres moyens.

Je peux, messieurs, vous donner la preuve de ce que j'avance, par ce qui se passe actuellement pour nos fonds publics.

Nos fonds à l'étranger sont peu considérés actuellement; le dernier emprunt même n'a été coté que pendant peu de temps à la Bourse de Paris; on a été obligé de le retirer.

Pourquoi sommes-nous dans cette situation? Je le demande à messieurs les ministres, est-ce à cause de notre politique? Est-ce à cause de nos révolutions intérieures? Sommes-nous dans la position de la France? Avons-nous plusieurs partis qui se disputent le pouvoir? Avons-nous des prétendants de la branche aînée, de la branche cadette, des Orléanistes, des Socialistes, des Bonapartistes, des Communistes, etc? Nous n'avons rien de tout cela, Dieu merci. Nous sommes tous unis; nous désirons tous de consolider les institutions que l'immortel Charles-Albert nous a octroyées. Et d'où vient donc que nous nous trouvons dans cette position, que nous ne pouvons obtenir ce qu'obtient le Danemark plus petit que nous en territoire et en population, avec la guerre dans ses propres provinces? D'où vient que les fonds danois sont plus élevés que les nôtres, et qu'ils se maintiennent beaucoup plus hauts?

Et cela pourquoi? C'est parce que les financiers, les banquiers, les capitalistes pensent et réfléchissent fort bien, quoique mon honorable ami Valerio croie qu'il ne leur arrive pas souvent de penser et de réfléchir. (*ilarità*)

Les financiers pensent donc et réfléchissent beaucoup et continuellement; ils observent bien plus les mouvements auxquels sont soumis les Gouvernements et les nations que ceux auxquels sont soumis les individus, et ils savent parfaitement se régler et se conformer à ce qu'ils voient.

Quant à nous, il faut le dire franchement, nous n'avons fait aucune amélioration dans notre administration financière depuis que nous vivons sous le régime constitutionnel. L'unique moyen d'améliorer notre situation c'est de mettre de l'ordre, de la régularité dans notre comptabilité administrative, c'est de présenter à l'approbation de la Chambre le budget d'une année avant que l'exercice du même budget commence.

Je vous disais, il y a quelques mois, dans cette enceinte: oublions le passé, n'y pensons plus, ne regardons plus notre budget de 1848, ni celui de 1849. C'est du temps perdu. Il vaut mieux, vous disais-je, faire un grand sacrifice, le faire tout à la fois, et penser ensuite à l'avenir. Alors un honorable député que je regrette de ne pas voir à sa place, monsieur le comte de Revel, s'éleva contre cette proposition, qu'il trouvait, disait-il, irrégulière, insolite. Il fallait, nous disait-il, partir du commencement; mais, je vous le demande, quand